

VERS LES INSTITUTIONS Une extension de la Section Clinique de Nantes

Vincent van Gogh, la Cour de l'hôpital à Arles, 1889.

Présentation

Les institutions médicales, éducatives et médico-sociales reçoivent aujourd'hui des sujets, patients ou usagers, qui mettent leur personnel à l'épreuve. Les symptômes et les difficultés subjectives présentées, que ce soit par des enfants, des adolescents, des adultes

ou des personnes âgées, laissent les professionnels dans un sentiment d'impuissance voire de solitude lorsque la parole, le rappel de la loi ou le médicament ne suffisent plus. Le refus, la peur et le passage à l'acte sont souvent au rendez-vous, ils deviennent vite insupportables, et la chape de plomb du silence peut s'installer durablement dans une équipe.

En effet, l'évolution du lien social, sa fragmentation, sa précarité, modifie le paysage institutionnel. Les professionnels ont affaire à des individus qui décrochent (école, travail, famille), des individus qui ne font pas confiance (réticence, rejet de toute prise en charge perçue comme injonctive), d'autres enfin qui ne sont pas motivés, comme si, gagnés par l'ennui ou la capture d'un seul objet, leur désir s'était éteint.

Or l'insupportable qu'un professionnel rencontre dans son travail est en rapport avec l'impossible dont le patient ou l'usager est prisonnier. C'est en s'attachant aux détails de son lien aux objets, au corps et à l'Autre que s'ouvre la possibilité d'y trouver un traitement de l'angoisse. Ici, les enseignements de la psychanalyse et son approche pragmatique de la clinique trouvent leur pertinence.

Nous aborderons les questions suivantes sur le plan théorico-clinique et à partir de cas présentés par un praticien en institution, par exemple :

Comment faire avec les urgences subjectives ?

Comment un patient peut-il accepter l'offre qui lui est faite ?

Comment proposer une présence ?

Que faire, quand le patient ne nous laisse pas faire ce que nous avons appris à faire?

Comment travailler à plusieurs ?

Comment le dispositif institutionnel peut-il répondre en actes à la singularité du cas tout en répondant à sa mission sociale ?

Trois demi-journées sont proposées au cours de l'année.

Deux temps:

- Conférence théorico-clinique de 14 à 15h30, faite par un enseignant de la SCN exerçant ou ayant exercé des responsabilités thérapeutiques en institution.
- Pragmatique du cas en institution de 15h30 à 17h, où un cas est présenté par un praticien exerçant en institution.